## XXXVI.

On ne sait rien du sort qu'éprouvérent les compagnons de captivité du Sieur de Normanville, que nous avons vus prisonniers des Onneyouts et des Agniers; mais on trouve, dans les leures de noblesse accordées pour la seconde fois à la famille Godefroy, en 1685, que le Sieur de Normanville fut brûlé chez les Iroquois.

Des lettres de noblesse avaient été premièrement accordées au Sienr Jean Godefroy, en 1668; mais ces lettres, avant de valoir, devaient être enrégistrées au Parlement de Paris ou au Conseil de Québec; or on ne sait si ces lettres futent perdues; mais toujours est-il qu'on ne les trouva plus et que de nouvelles lettres furent accordées à René Godefroy de Tonnancourt, petit-fils de Jean Godefroy, et que, dans ce document, on dit que ces titres lui sont donnés en récompense des services rendus à la colonie par sa famille et notamment par son aleut, Jean Godefroy, ses frères et ses dix enfants; et il est spécialement dit que le frère de Jean Godefroy, le Sieur de Normanville, a été pris par les Iroquois et " attaché au poteau et brûlê.??

Un autre Monsieur Gedefroy prit le nom de Normanville. Cette famille Godefroy est la source des familles de Tonnancourt, de Saint-Paul, de Linctot et de Normanville. Tontes ces maisons canadiennes, comme on le voit, curent de nombreux descendants.

Une petite digression sur les institutions municipales du temps ne sera pas sans intérêt. On a vu que les villes de Québec, de Trois-Rivières et de Montreal élisaient chacune un syndie, dont les fonctions étaient analogues à celles de nos maires actuels. Le Journal des jésuites de 1653 nous da que, cette année, on élut dans les coles des adjoints au syndic de Québec et voici les circonscriptions désignées dans ce document avec les noms des adjoints élus par les habitants:

Côte Sainte Geneviève, adjoint, M. de Tilly. Côte de Québec, Denis. de la Mêlée. Guil. Peltier. Côte de N.-D. des Anges, " " Côte de Beauport, Côte de la Longue-Pointe, " .. Frs. Bélanger. Cap Tourmente, 46 Pierre Picard. Côte de Lauzon, 46 Buisson.

La côte de la Longue-Pointe renfermait l'Ange-Gardien et le Château-Richer. Le sieur Buisson, élu adjoint de Lauzon, épousa une sœur du sieur Jean Joliette et il obtint la concession de ce petit fiel de Vincennes, inclus aujourd'hui dans la paroisse de Beaumont : de la son fils et son petit-fils prirent le nom de Buisson de Vincennes. Un des descendants de cette famille alla servir dans la Louisiane et fut chargé du commandement d'un petit fort de l'intérieur qui tomba au pouvoir des Sauvages, malgré l'héroïque défense du commandant Buisson de Vincennes et de sa petite troupe. Le lieu prit du nom du brave officier le nom de Vincennes et c'est anjourd'hui le site de la capitale de l'état de l'Indiana qui a conservé, en devenant une ville importante, ce nom tout canadien de Vincennes.

Nos villes du Canada n'étaient pas considérables à cette époque de 1653; MI e Bourgeois, arrivée cette année, dit n'avoir remarqué que 5 à 6 maisons dans la Haute-Ville et deux magasins dans la Basse-Ville. On pent dire qu'il y avait en tout alors dans l'étendue de Québec environ 20 maisons; mais elles étaient nombreusement peuplées.

A la suite des évenements extraordinaires que nous avons racontés plus haut, l'armée iroquoise se débanda. Plusieurs chefs iroquois suivirent de pres le vieux chef Aouatte, à Québec, pour

traiter des conditions de paix.

Les Agniers paraissent avoir été engagés à demander la paix par l'attitude prise par les autres tribus iroquoises des Onnontagués des Onneyouts des Googouins et des Tsonnontouans. Les Aguiers étaient les plus voisins du Canada et des colonies hollandaises et ils traitaient facilement et directement avec les Hollandais ; il n'en était point ainsi pour les autres tribus qui auraient eu beaucoup plus d'avantages à venir directement traiter avec les Français, en suivant le grand seuve, que de transporter par terre ou au moyen de nombreux portages leurs effets, pour Paller et le retour. De plus, les tribus iroquoises de l'Ouest étaient en guerre avec la nation des Eriés: cette nation, qui ne comptait que 2,000 guerriers à peu près, était très-redoutable par la bravoure et l'habileté de ses guerriers qui étaient les meilleurs archers de tonte l'Amérique.

Ce furent donc les Onnontagues, habitants des bords du luc Onnontaga (dans l'état actuel de New-York) qui d'abord parlètent

il est probable, furent entraînes à demander la paix un peu malgré Quoiqu'il en soit, les ambassadeurs furent bien reçus, bien qu'on n'ent pas beaucoup de confiance dans la bonne foi des Iroquois.

Les ambassadeurs arrivérent à temps pour être témoins d'une grando cétémonie religiouse, à l'occasion d'un jubité. Depuis l'origine de la colonie, les Pères Jésuites avaient jour de tous les pouvoirs spirituels suffisants; mais une nouvelle question se pré-sentait : il s'agissait de recevoir les voux d'obèssance de religieuses à qui on avait à accorder la vêture, et il fallait que ces vieux s'adressassent à un chef hiérarchique. Le Père Vimont, supérieur des Jésuites, s'adressa à Rome, et il fut décidé que l'Archevêque de Rouen était le chef écelésiastique de la Nouvelle-France. Le premier acte d'autorité de l'Archevéque de Rouen fut de faire publier, au mois d'août 1653, un jubilé qui fut célébre peu après.

Ces fètes du jubité, auxquelles assistérent les ambassadeurs agniers et onnontagués eurent lieu avec toute la pompe possible. La population de toute la colonie pouvait être alors de 2,000 âmes, et on reunit à Québec pour les fêtes du jubité 400 miliciens qui assisterent en armes à la procession du Saint-Sacrement. Sanvages étaient émerveilles de tout ce qu'ils voyaient; mais ce qui les étonnait le plus c'était les teligieuses, ou, comme ils les appelaient, les filles blanches.

Les Français désiraient la paix ; les guerres continuelles épuisaient la colonie et empéchaient les colons de jouir en paix de l'abondance que pourrait leur procurer leur travail dans un pays nouveau, fertile et plem de ressources de toutes sortes, comme le remarque la Mère de l'Incamation. D'un autre côté, les Iroquois étaient fatigués de ces guerres qui avaient fait périr un grand nombre de leurs guerriers, et probablement que, depuis plusieurs années, les vieillards eussent conclu la paix, si ce n'eût été des imprudences et de l'insubordination des jeunes gens. Dans cette republique sans ordre des Iroquois, il était difficile d'obtenir l'obéissance de la part d'une jeunesse sans foi ni loi, livrée à tous ses caprices et à tous ses manyais instincts. Toutes ces considérations expliquent bien cette détermination soudaine prise par les chefs iroquois et la promptitude des Français et des Hurons à entier en négociation avec un entiemi si astucieux et si perfide.

Dans l'automne de 1653, M. de Maisonneuve, absent depuis deux ans, revint avec une centaine de colons destinés à remplacer ceux que la guerre avait moissonnés et à renforcer, sa colonie de Mont-tréal.— Mile Mance avait reçu 40,000 francs de Madame de Bullion pour son hôpital: elle crut qu'il importait de consacrer la montié de cette somme à aider M. de Maisonneuve dans ses efforts pour recruter des colons et celui-ci obtint le consentement tacite de la donatrice à cet effet. Le gouverneur de Montréal avait donc levé des hommes dans l'Anjon et le Poitou et, après une traversée dans laquelle il avait perdu huit de ses colons, il arriva à Québec avec une centaine d'hommes.

Avec M. de Maisonneuve arrivait au Canada une sainte fille dont le nom ne doit être prononcé dans ce pays qu'avec venération : Mlle. Marguerite Bourgeois. Alle Bourgeois était née à Troie, en Champagne, et elle avait véen chez la sœur de M. de Maisonneuve : c'est là qu'apprenant des nouvelles du Canada, elle forma le projet de venir se consacrer à Dieu sur ces lointains rivages. Elle faisait partie d'une congrégation de filles formée par les religieusos de la Congrégation Notre-Dame; cette société existe encore à Paris à l'établissement dit des Oiscaux, fondée par le vénérable l'ère Fourrier, elle se consacrait et se consacre encore à éducation des filles.

Mile Bourgeois venait en la Nouvelle-France pour s'y consacrer à l'éducation des jeunes filles et elle fut la fondatrice d'une maison

dont les succursales couvrent aujourd'hui le pays.

M. de Lauzon aurait bien vontu engager M. de Maisonneuve à laisser à Quétec une partie de ses colons ; mais celui-ci, comme la première fois qu'il mit le pied en ce pays, répondit qu'il n'était que l'agent d'une Compagnie et le charge d'affaires de personnes qui lui avaient ordonné de consacrer tous les moyens mis à sa disposition au progrès exclusif de la colonie de Montréal, et il se rendit à son poste avec son monde.

En même temps que les ambassadeurs onnontagués et agniers venaient à Québec pour y traiter de la paix avec les Français, ils s'employèrent secrétement à tâcher de convaincre les Hurons de les joudre et de remonter avec eux pour aller habiter leur pays, afin de ne faire, comme ils disaient dans teur langage figuré, qu'une seule cabane. Dans cette négociation avec les Horons, les Agniers et les Onnontagnés se faisaient opposition, car chaque tribu voulait de paix et envoyèrent des ambassadeurs à Québec. Les Agniers, avoir les Hurons. Ceux-ci, ne sachant trop que penser de ces